



La question des «sans-papiers » hante le débat politique sans trouver de réponse satisfaisante pour bon nombre d'acteurs associatifs et académiques. Qui de responsable aujourd'hui refuserait d'admettre que « nous ne pouvons accueillir toute la misère du monde » ? Qui de responsable aujourd'hui ne subordonne pas « le devoir de solidarité » à « la protection de notre ordre social » ? Poser la question, c'est y répondre. Vraiment ?

En effet, derrière l'apparence pernicieusement péremptoire de cette manière de cadrer l'analyse se cache le caractère hautement idéologique de notre représentation des « sans-papiers ».

Il suffit pour s'en convaincre de confronter notre perception de la question à quelques données... objectives qui font, bien trop souvent, cruellement défaut dans ce débat.

Ainsi, le pseudo « appel d'air » qui, pour d'aucuns, aurait suivi la régularisation de 1999 s'est, en réalité, accompagné, entre 2000 et 2002, d'une diminution constante de la population étrangère enregistrée en Belgique. En 2005, le nombre d'étrangers résidant officiellement dans notre royaume était inférieur à son niveau de... 1999. D'une part, le solde migratoire des non-Européens a baissé entre 1999 et 2001 et, d'autre part, les Marocains et les Turcs, invités à immigrer dans le cadre de la période d'expansion économique d'après-guerre et à présent ancrés en Belgique souvent depuis plus d'un demi-siècle, ainsi que leurs descendants, ont acquis la nationalité belge.

Si l'on considère les flux migratoires, le solde migratoire des non-Européens est en 2002 d'un peu plus de 30 000 personnes... du même ordre, à l'échelle de la population belge, que le nombre de Belges qui ont choisi cette année-là de s'installer à l'étranger.

Cet accroissement annuel de moins de 0,5 % de notre population ou la centaine de milliers de « sans-papiers » communément évaluée en Belgique (pas même 1% de la population belge) seraient-ils une menace pour l'ordre social de plus de... 10 millions de personnes ? Se pourrait-il que notre modèle social soit mis en danger par une augmentation de la population aussi marginale ? Les études sur le sujet infirment cette hypothèse, à la différence patente des pays paupérisés qui accueillent, en réalité, l'immense majorité « de la misère du monde ». En effet, « Les demandeurs d'asile et les réfugiés qui tentent leur chance en Europe et en Amérique du Nord ne représentent qu'à peine 5 % du total des réfugiés et déplacés dans le monde. Et seuls 0,2 % de ce total finissent par s'installer dans les pays riches, dont plus de 95 %... en Amérique du Nord ». Ainsi donc, si l'immigration est un « fardeau », il l'est

Nous exploitons toute « la misère du monde »

Écrit par LCR-web

Mercredi, 23 Août 2006 01:00 - Mis à jour Dimanche, 15 Juillet 2007 00:18

essentiellement et avant tout pour les pays paupérisés.

En ce qui concerne nos pays, bien plus qu'une menace pour notre ordre social, « les sans-droits », déshabillés de toute protection juridique ou sociale et livrés à toutes les formes d'exploitation, en sont en réalité davantage les victimes.

En effet, « la délocalisation sur place », équivalent, pour les secteurs économiques qui ne peuvent délocaliser leur production, de l'émigration de nos personnes morales, permet de parachever « l'exploitation de la misère du monde » que constitue la mise en concurrence, au niveau mondial, des niveaux et cadres de vie des travailleurs.

Nous profitons tous de cette exploitation de la misère du monde.

En effet, seule une faible partie de la valeur de notre production délocalisée rémunère le travail et les matières premières des pays du « sud » et de la « périphérie ». L'essentiel de cette valeur irrigue notre économie et les différentes strates de notre société à des degrés divers.

Par ailleurs, l'exploitation économique criminelle des « sans-papiers » est un véritable soutien à notre pouvoir d'achat. A titre d'exemple, la seule Vénétie économise plus de 180 millions d'euros par an (environ un quart de l'aide au développement annoncée en 2006 par la Belgique !) en recourant aux aides à domicile en provenance de l'Europe de l'est. Combien en Belgique pour l'horeca, le bâtiment, les employés de maison, les soins à domicile, l'agriculture saisonnière,... ?

Enfin, quant à la très faible proportion de non-Européens (2%) qui composent la population active belge, leur ségrégation dans les segments d'activités les plus précarisés et la discrimination dont ils sont victimes ne sont plus à établir.

Exploité économiquement, le « sans-papiers » l'est une deuxième fois idéologiquement.

Nous exploitons toute « la misère du monde »

Écrit par LCR-web

Mercredi, 23 Août 2006 01:00 - Mis à jour Dimanche, 15 Juillet 2007 00:18

Représenté au mieux comme un problème, au pire comme un prédateur menaçant nos richesses, voire un criminel, le « sans-papiers » est instrumentalisé afin de légitimer l'imposition de l'austérité et le détricotage de nos acquis sociaux. Mis en concurrence avec des « sans-droits », combien de temps les citoyens de ce pays pourront-ils préserver les leurs ?

N'est-il pas temps de comprendre que la défense de nos acquis sociaux passe par la protection des plus fragiles d'entre nous ? L'intérêt bien compris n'impose-t-il pas l'alliance objective avec les victimes de notre ordre socio-économique ?

La solidarité ou la violence comme base du rapport à l'autre ? Telle est la question qui est au coeur du débat sur la régularisation, en particulier, et sur la mondialisation, en général

Notre ordre social et la bonne conscience qui y règne semblent démontrer que nous pouvons impunément « exploiter toute la misère du monde ». Mais pour combien de temps ?

- Souhail Chichah (Chercheur au département d'économie appliquée de l'ULB).
 - Fouad Lahssaini (Président du Centre National de Coopération au Développement-11.11.11)
 - Ali Guissé (Coordinateur & Porte Parole Général de UDEP National)
 - Benoît Van Der Meerschen (Président de la Ligue des Droits de l'Homme)
 - Pierre Galand (Professeur ULB)
 - Mateo Alaluf (Professeur ULB)
 - Nouria Ouali (Chercheure au groupe de recherche « Genre et Migration » de l'ULB)
 - Serges Noël (Coordinateur SOS migrants)
 - Jacques Bude (Professeur honoraire ULB)
 - Ali Guissé Coordinateur & Porte Parole Général de UDEP National. Gsm : 0498/33.07.48
- <http://udep.blogspot.com>